

Décision

Générale

colonial

Décision n° 52-137-1908 Mouvement.

n° 52-137-1908

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 mars 1908

Numéro JO
n° 137 du 01/04/1908

Date du numéro
1 avril 1908

TEXTE INTÉGRAL

M. Parès, Commis Local de 1re classe des Postes et Télégraphes, est nommé, pour compter du 17 avril 1908. Chef de Poste à Obock en remplacement de M. Lassaigne, titulaire d'un congé administratif.